

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :

Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES

**RAPPORT N° 141127-34-DIV**

### ACQUISITION DE MATERIEL

REQU

M. OXIBAR expose :

le 10 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

### Spectacle Vivant

Le photocopieur du Spectacle Vivant est vétuste. Aussi, après consultation, il est prévu de le remplacer par un photocopieur NB/Couleur SHARP pour un montant de 2 225.27 € HT, soit 2 670.32 € TTC.

Les crédits nécessaires sont disponibles au budget du Spectacle Vivant – Section Investissement.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à acquérir un nouveau photocopieur adapté aux besoins du Spectacle Vivant (soit 2 670.32 € TTC) et à régler les dépenses correspondantes prévues au budget annexe 2014 du Spectacle vivant

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 10.12.14

Le Président



Daniel LACRAMPE



REÇU

le 10 DEC. 2014

SOUS-PREFECTURE  
OLORON STE MARIE